

# Transformati on du patrimoine

LIÈGE

Dont l'Hôtel Neuvise et l'ancien Humblet.

**T**rois permis d'urbanisme viennent d'être octroyés par le collège communal de Liège, suite à l'avis favorable du fonctionnaire délégué, pour la transformation d'immeubles dans le cœur historique de Liège. Précisément, ces trois permis concernent l'extension de l'Hôtel Neuvise, la rénovation de l'ancien magasin Humblet mais également la transformation de plusieurs immeubles en Féronstrée et rue de la Rose.

Trois dossiers qui "*offrent des rénovations et une transformation qui vont améliorer le bâti existant*", se réjouit Christine Defraigne, première échevine en charge de l'Urbanisme.

Dans le cas des immeubles en Féronstrée (n°47 à 53) et rue de la Rose (n°4 à 10), l'octroi du permis concerne la transformation de plusieurs maisons d'habitation en douze logements avec une offre mixte et variée (studios, appartements de une à quatre chambres et une maison).

Pour l'Hôtel Neuvise, composé de trois bâtiments datant du XVIII<sup>e</sup> siècle articulés autour d'une cour intérieure, le permis concerne l'extension de l'hôtel et la rénovation complète des bâtiments qui ont été laissés à l'abandon et sont totalement délabrés. "*Après travaux, les touristes pourront bénéficier de seize chambres, six suites, un accueil, une salle de petit-déjeuner, un espace bar, des lobbys, un espace wellness et une salle de réunion*", précise l'échevine.

Enfin, au niveau de l'ancien magasin Humblet, le bâtiment va bénéficier d'un réaménagement de la surface commerciale afin de créer des entrées indépendantes pour les étages. Sept logements seront transformés et deux niveaux seront réhaussés pour créer deux logements supplémentaires sans oublier des espaces de bureaux.

M.B.